

TRANSCRIPTION RAPPORT D'ACTIVITÉ

Préfète de la Région Centre-Val de Loire

Rapport d'activité 2024 de la DRAAF Centre-Val de Loire

Le territoire régional a une superficie de 39 151 km² dont 59 % consacrées à l'agriculture et 28 % de couvert forestier.

Ainsi que 19 000 exploitations agricoles, 5,9 milliards de chiffre d'affaires en agriculture et 33 400 emplois directs agricoles.

La carte intitulée "Orientation agricole", réalisée par la DRAAF Centre-Val de Loire en février 2025, présente une répartition simplifiée des grandes orientations agricoles dans la région Centre-Val de Loire. Quatre types d'orientations sont distingués : les grandes cultures (en jaune), la polyculture-élevage (en rose), l'élevage (en rouge), et les cultures spécialisées (en vert). La région se caractérise par une forte présence de grandes cultures dans sa moitié nord, notamment autour de la ville de Chartres. En descendant vers le centre et l'ouest, notamment autour de Blois, Orléans et Tours, on observe un mélange de grandes cultures, de polyculture-élevage et de cultures spécialisées. Le sud de la région, en particulier autour de Châteauroux, se distingue par une dominance de l'élevage, avec également de vastes zones de polyculture-élevage. La ville de Bourges, à l'est, est entourée d'un paysage agricole mixte, associant grandes cultures et polyculture-élevage. En complément de ces orientations, la carte fait apparaître les zones bénéficiant d'une Appellation d'Origine Protégée (AOP), notamment pour les fromages de chèvres (représentés par une tête de chèvre) et les vins (illustrés par une grappe de raisin). Les AOP fromages de chèvres sont principalement localisées dans la moitié sud de la région, tandis que les AOP vins se concentrent davantage autour de Tours, Blois et au sud-est.

EGAlim

100 % des restaurants scolaires des lycées agricoles publics sont inscrits sur Ma Cantine.

75 % des sites de l'enseignement agricole disposent du Label « Territoires BioEngagés ».

Transition écologique

8 projets alimentaires territoriaux (PAT) financés pour le passage à la labellisation de niveau 2 (588 k€) de la planification écologique.

2 projets financés dans le cadre de la stratégie Ecophyto (374 k€).

302 propositions d'actions analysées dans le cadre du groupe de travail « agriculture/alimentation » de la planification écologique.

100 % des établissements d'enseignement agricole engagés dans les transitions.

7 lycées agricoles se sont engagés dans la démarche « COP O Lycées » soit 200 élèves consultés sur la transition écologique.

L'ensemble de l'encadrement de la DRAAF formé aux enjeux de la transition écologique.

La DRAAF CVL

108 agents à la DRAAF Centre-Val de Loire.

53 agents formés à l'éco conduite.

26 agents formés à la conduite d'un véhicule électrique.

2 ateliers Réparation Vélo.

Statistique agricole

335 cartes créées pour les services et les partenaires.

4 418 exploitations enquêtées sur les 19 000 en région, par internet, téléphone ou sur place.

24 études publiées.

135 réponses à la demande : traitement de données « à façon » sur demande des usagers.

Occupation du territoire : 4 600 points visités sur place et 710 points photo-interprétés.

Enseignement agricole

+ 3,8 % d'augmentation des effectifs dans l'enseignement agricole.

6 490 élèves.

800 étudiants.

2 544 apprentis.

3 800 stagiaires de la formation professionnelle continue.

3 040 diplômés, du DNB au BTSa.

La carte intitulée "Réseau d'enseignement 2024/2025", réalisée par la DRAAF Centre-Val de Loire en octobre 2024, présente la répartition géographique des différents types d'établissements d'enseignement agricole dans la région. Trois catégories sont représentées : les établissements publics (symbolisés par des losanges jaunes), les maisons familiales et rurales (MFR), identifiables par des cercles verts, et les établissements privés en temps plein, indiqués par des triangles roses. Ces structures sont réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire régional, bien qu'on observe une plus forte concentration autour de certaines villes comme Tours, Orléans et Blois. Les MFR sont particulièrement nombreuses et bien réparties dans toutes les zones, y compris les territoires ruraux. Les établissements publics se situent aussi bien au nord qu'au sud de la région, notamment autour de Châteauroux, Bourges, et dans la zone est. Les établissements privés en temps plein apparaissent plus dispersés, mais présents dans chaque département, souvent proches des pôles urbains comme Chartres, Tours et Bourges.

Économie agricole

4,99 M€ crédits engagés en faveur des haies.

280 km de haies prévues à planter.

18 entreprises de transformation des produits de grandes cultures rencontrées dans le cadre du comité régional des céréales.

4 M€ d'aides payées au titre de l'Organisation Commune de Marché (OCM) vitivinicole.

89 contrôles FranceAgriMer, dont 56 viticoles et 24 Pesée, Classement, Marquage (PCM).

205 arrêtés signés au titre du contrôle des structures.

14 collecteurs de céréales avalisés pour un encours cumulé total de 2,22 Md€ d'euros.

29 territoires ouverts aux MAEC (Mesures Agroenvironnementales et Climatiques).

Forêt / Bois

Participation, en tant que Commissaire du gouvernement, à 4 conseils de centre de la délégation Île-de-France, Centre-Val de Loire du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), ayant permis d'agrèer :

296 plans simples de gestion (PSG) et 84 avenants à ces PSG, examinés en 2024.

Instruction et engagement de :

2 dossiers d'animation de la filière forêt-bois pour un montant d'aide de 98 k€ ;

3 dossiers de subventions d'investissements dans le cadre de l'appel à projets national « graines et plants » pour un montant d'aide de 191 k€ ;

5 dossiers de subventions pour des actions d'animation ou des investissements en faveur de la défense des forêts contre les incendies (DFCI) pour un montant d'aide de 508 k€.

Sécurité sanitaire

2145 contrôles réalisés en remise directe, en délégation, pour renforcer la sécurité sanitaire des citoyens.

Soit 8x plus qu'en 2023. Dans le cadre de la Police Sanitaire Unique (PSU), 3 % ont fait l'objet de mesures administratives en raison d'un risque potentiel pour les consommateurs.

Flavescence dorée : net recul du nombre de nouvelles parcelles contaminées.

291 contrôles conditionnalité sur l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Capricorne Asiatique à Gien (45) : Prolongation de la gestion du foyer pour 4 ans (1 M/an).

Vaccination : prise en charge par l'État pour la lutte contre l'épizootie de la maladie hémorragique épizootique (MHE) et de la fièvre catarrhale ovine (FCO3).

133 k€ engagés pour la stérilisation des chats errants.

Site internet de la DRAAF Centre-Val de Loire

draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

75183 visites sur le site internet en 2024.

Données de la DRAAF Centre-Val de Loire, 2025.